

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	15 francs
		Etranger	20 —

2.139 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-88

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 8 Juin, à 20 h. 30

1^o Vote pour l'admission de :

Institut Scientifique chérifien de Rabat (Maroc). — M. Pasquet (Jacques), 4, rue Candie, Moulins (Allier), parrains M. Dauphin et D^r Bonnamour. — M. Moussa (Jean), ingénieur des travaux publics de l'Etat, 6, rue des Cerisiers, Lyon (3^e), parrains M. Ravinet et D^r Bonnamour. — M. Truand (René), professeur, 2, rue Jean-Jaurès, Beaumont (Puy-de-Dôme). — M. Wainwright (Colbran-J.), 172, Hamstead Road Handsworth, Birmingham (Angleterre). *Diptera, sp. Tachinidae*. — M. Deray (Paul), étudiant, 91-93, avenue du Bois, Lambersart (Nord). *Entomologie*. — M. Auger (Auguste), professeur de sciences naturelles, Lycée Pierre-Loti, Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure). *Polychètes, Algues*. — M. Szalai (Tibérius), Magyar Nemzeti Muzeum, Budapest 80 (Hongrie). *Fossiles, Tectonique*. — M. Blaud (Charles), professeur à l'Ecole Normale, 70, avenue Guiton, La Rochelle (Charente-Inférieure). — M. Paskewsky (Victor), 90, boulevard Malesherbes, Paris (8^e). *Lépidoptères, Rhopalocères*. — M. Poirion (Louis), professeur à l'Ecole Normale, 2, rue de Mireuil, La Rochelle (Charente-Inférieure). *Botanique*. — M. Bouchereau (D^r Auguste), médecin-colonel en retraite, 11, rue de Riom, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). *Préhistoire. Anthropologie*. — M. Stoffel (Robert), 17, rue Eugène-Gibez, Paris (15^e).

On peut aussi supposer un stroma ne contenant qu'une seule apothécie !

Et on peut aussi étendre la définition du stroma à toute production saillante du thalle et réservée à l'apothécie même lorsque cette production est intérieurement conforme à ce thalle.

En ce qui concerne la symbiose lichénique, et la définition physiologique du thalle nous serions alors portés à croire que, dans la plupart des cas, seul le mycélium est lichénisé : thalles de *Verrucaria*, *Lecidea*, *Lecanora*, *Parmelia*, etc. ; dans d'autres cas on trouverait un thalle horizontal représentant le mycélium, et un thalle vertical donnant un stroma lichénisé de forme spéciale : exemple *Cladonia* ; plus rarement un mycélium à peu près invisible et seul un stroma thalloforme et lichénisé : *Usnea*.

Remarques sur la valeur taxonomique de la bisporicité chez les champignons supérieurs

Par M. Marcel JOSSEMAND

L'utilisation du nombre des stérigmates dans les travaux de classification a été alternativement préconisée et déconseillée. Certains auteurs considèrent que la bisporicité a une grande signification et qu'elle peut caractériser une espèce. D'autres ne l'admettent pas. Parmi les premiers, LANGE, attachant une grande importance à cette particularité, est allé jusqu'à l'utiliser dans la confection de sa clef du genre *Mycena* [1].

R. MAIRE a même créé le genre *Godfrinia*, dont *Hygrophorus conicus* est le type, en se fondant surtout sur ses basides « constamment bisporiques, uninucléées à l'état jeune. » [2].

KÜHNER, par contre, passant outre à ce caractère, a proposé la suppression de ce genre [3]. R. MAIRE, d'ailleurs, avait entre temps modifié son point de vue [4].

D'autres auteurs ont également dénié toute valeur spécifique au nombre des stérigmates.

Les avis sont donc assez partagés. Nous dirons, à notre tour, comment il nous semble que la question doit être posée. Dans ce qui suit, nous ne considérerons que le fait même de la bisporicité, sans nous inquiéter de ses rapports avec la cytologie de la baside. C'est là une voie à explorer ; plusieurs auteurs, dont, tout récemment, A. H. SMITH [5], R. KÜHNER (*passim*), etc., s'y sont engagés, mais elle est étrangère au sujet restreint qui nous occupe : valeur taxonomique de la bisporicité, et nous ne pensons pas que, par la suite, on y trouve des raisons de conclure autrement que nous le faisons plus loin.

* * *

Certaines espèces (l'immense majorité chez les champignons charnus) sont presque invariablement à quatre spores. On ne les rencontre que très exceptionnellement à deux spores ; aussi, négligeant l'exception, dit-on ces espèces tétrasporiques.

D'autres, bien moins nombreuses, sont presque invariablement à deux spores. On ne les trouve à quatre stérigmates que tout à fait rarement. Aussi, les dit-on bisporiques.

D'autres, enfin, se situent entre ces deux cas-limites, soit plus près du premier, soit plus près du second, soit à peu près à mi-chemin entre les deux. Toutes les positions sont possibles entre les deux extrêmes. Chaque espèce possède sa formule propre qui est exprimée par une relation de fréquence entre

les sujets bisporiques et les sujets tétrasporiques. Les espèces dites bisporiques et celles dites tétrasporiques ne sont que les deux cas-limites.

Ceci étant souligné, il est bien évident que seules les espèces *toujours* bisporiques pourront être caractérisées valablement par cette particularité. Chez ces espèces seulement, elle aura la signification d'un caractère spécifique. Elle n'aura, au contraire, aucune valeur spécifique chez les espèces à bisporicité accidentelle.

Encore convient-il d'être très prudent avant d'étiqueter une espèce comme étant toujours bisporique. En effet, tel mycologue trouvera constamment dans sa région l'espèce en question sous sa forme bisporique, alors qu'un autre mycologue, dans une autre région, la trouvera, non moins constamment, à quatre stérigmates. Le caractère auquel le premier sera tenté d'attribuer une valeur générale *sera tout local et relatif*.

Donc, quand on récolte une espèce et qu'on la constate bisporique, avant d'affirmer que sa bisporicité est autre chose qu'un caractère régional correspondant à une race géographique, avant d'affirmer qu'elle a vraiment une valeur spécifique, avant de l'indiquer comme un repère certain qui permettra de reconnaître l'espèce, il faut multiplier les récoltes et vérifier sur chacune d'elles la constance du caractère. Il faut, en somme, procéder à une véritable *enquête géographique*.

Circonstance aggravante, cette enquête ne peut guère être effectuée en collaboration. En effet, la confusion mycologique est telle que, dès qu'il ne s'agit plus d'espèces triviales, le même nom est employé dans des acceptions différentes. On ne saurait, dans ces conditions, intégrer dans une étude ce que les divers auteurs disent d'une espèce donnée, pour peu qu'elle soit critique, à moins, bien entendu, qu'une description n'ait été jointe par eux au nom et le définisse. Par exemple, qui renseignerions-nous en disant que *Mycena metala* est, dans la région lyonnaise, toujours bisporique ? *M. metala* est un nom qui a été pris dans au moins trois sens différents !

Ces exigences restreignent singulièrement l'utilisation de la bisporicité comme caractère différentiel, puisqu'elles impliquent des récoltes non seulement nombreuses, mais éloignées les unes des autres et effectuées par la même personne, condition souvent peu réalisable. Cependant, ne pas procéder ainsi serait risquer d'indiquer une particularité purement locale comme une propriété spécifique. Ce serait préparer pour plus tard des erreurs de détermination et des créations injustifiées d'espèces nouvelles. Ce serait surtout, dans les clefs dichotomiques, s'exposer à aiguiller le lecteur vers une mauvaise section.

Pour illustrer ce qui précède, nous ne citerons qu'un cas, celui de *Mycena speirea*, petite espèce très commune mais diversement interprétée et dont nous précisons par ailleurs [6] dans quel sens nous la prenons.

Nous l'avons d'abord récoltée à Lyon même (Parc de la Tête-d'Or), et l'y avons vue bisporique. A ce moment, rien ne nous autorisait encore à dire qu'elle était caractérisée par ses basides à deux spores.

Mais, nous éloignant un peu, nous l'avons trouvée également bisporique au Pré-Vieux (commune de la Tour-de-Salvagny), à 12 kilomètres de Lyon, à vol d'oiseau.

Puis, nous éloignant toujours davantage de Lyon pris comme point de départ, nous l'avons récoltée :

- A Légny (30 km.),
- à Laye (35 km.),
- à Poule (55 km.),

dans le massif de la Grande-Chartreuse (80 km.),

à Lons-le-Saunier (120 km.),

à Besançon (200 km.),

à Plombières, dans les Vosges (280 km.),

enfin, près de Zurich, en Suisse (350 km.).

Ce n'est qu'après cette série de récoltes, toutes exclusivement à deux spores et dispersées sur une zone assez vaste, que nous avons pu affirmer que *M. speirea* est, dans toute une partie de la France et même en Suisse, très constamment bisporique. Cette assertion peut d'ailleurs être étendue considérablement au delà des frontières françaises, du fait que СЕРЖ trouve aussi ce champignon avec deux stérigmates en Tchécoslovaquie, du fait que LANGE le voit de même au Danemark et du fait, enfin, que СМІТН, de l'autre côté de la fosse atlantique, à une distance de plusieurs milliers de kilomètres, le décrit, lui aussi, bisporique.

Bien entendu, cela n'élimine nullement la possibilité de récoltes à quatre stérigmates, mais la bisporicité n'en demeurera pas moins une caractéristique de cette plante, bien acquise, bien établie et méritant de figurer au nombre des caractères spécifiques.

Exemple inverse : *Mycena rorida* est toujours bisporique dans la région lyonnaise ; cependant, nous n'avons pas le droit d'indiquer ce caractère comme spécifique car, en d'autres points du territoire français, des mycologues l'ont vu avec quatre stérigmates (DOASSANS dans les Pyrénées, etc.). LANGE, au Danemark, le trouve tantôt à deux spores, tantôt à quatre. Chez cette espèce, il y a simplement tendance à la bisporicité, mais non bisporicité constante : on ne saurait la considérer comme spécifique.

* * *

La conclusion de ceci sera très différente, selon qu'il s'agira simplement de donner la description d'une espèce où, au contraire, d'indiquer le signe sûr auquel on la reconnaît.

Dans une description, il faudra *toujours* mentionner le nombre des stérigmates, ne serait-ce que pour donner toute sa signification à la taille de la spore. Cette indication servira, en outre, à établir si la bisporicité de l'espèce est accidentelle ou spécifique, par comparaison avec les descriptions données pour la même espèce, par les mycologues des autres pays.

Par contre, tant qu'une enquête géographique n'aura pas établi que l'espèce est d'une bisporicité cosmopolite, si l'on peut dire — et l'on sent combien, dans la pratique, pareille assurance sera délicate à obtenir — il faudra se garder de trop insister sur ce caractère comme critère de détermination ; plus encore, il faudra, de toute nécessité, s'en interdire l'emploi dans l'établissement des clefs dichotomiques, si l'on ne veut pas qu'elles risquent d'être valables « en deçà des Pyrénées » et trompeuses au delà.

Lyon, mai 1937.

1. LANGE, *Studies in the Agarics of Denmark*, part. I, Copenhague, 1914. Egalement *Flora Agaricina Danica*, vol. 2, id., 1936.
2. R. MAIRE, *Recherches cytologiques et taxonomiques sur les Basidiomycètes*, 1902.
3. R. KÜHNEN, Contribution à l'étude des Hyménomycètes (*Le Botaniste*, 1926).
4. R. MAIRE, Remarques sur les causes de divergences entre les auteurs au sujet des dimensions des spores (*Bull. Soc. myc. de Fr.*, 1926, p. 48).
5. A.-H. SMITH, Investigations of two-spored forms in the genus *Mycena* (*Mycologia*, 1934).
6. M. JOSSEHAND, Notes critiques sur quelques champignons de la région lyonnaise, 2^e série (*Bull. Soc. myc. de Fr.*, 1937 [à l'impression]).